



# École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne  
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5  
☎ 514 855-4209  
📠 514 684-6491



## PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le lundi 25 septembre 2017

---

### Étaient présents :

Jonathan Boulanger  
Kimmie Goyette  
Benoit Hogue  
Marc-Arthur Joseph  
Karine Poudrette  
Constantin Radu  
Karolina Sulkowska

Geneviève Bédard  
Sophie Brosseau  
Annie Crevier  
Anouk Fortier  
Gabrielle Tassé  
Maxime Viens

---

### Était absente :

Mélanie Tremblay-Blackburn

### 1. PRÉSENCES

Advenant 19 h 01, le quorum étant atteint, la réunion débute.

### 2. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION

Madame Fortier souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Établissement (CÉ).

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Poudrette propose d'ajouter le point suivant :

#### **19. Compte-rendu du représentant au CRPRO**

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par M. Boulanger d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-A

### 4. PRÉSENTATION DES MEMBRES

À tour de rôle, chaque membre se présente brièvement.

## **5. PROCÉDURES D'ÉLECTION**

Madame Anouk explique les procédures d'élection.

## **6. ÉLECTION AUX POSTES DE PRÉSIDENT, DE VICE-PRÉSIDENT, DE SECRÉTAIRE ET DE TRÉSORIER**

Monsieur Hogue propose sa candidature au poste de président. Aucune autre candidature n'est proposée. M. Hogue est donc déclaré élu.

Monsieur Boulanger propose sa candidature au poste de vice-président. Aucune autre candidature n'est proposée. M. Boulanger est donc déclaré élu.

Madame Poudrette propose la candidature de M. Viens au poste de secrétaire. Celui-ci accepte. Aucune autre candidature n'est proposée. M. Viens est donc déclaré élu.

Monsieur Viens propose la candidature de Mme Tassé au poste de trésorière. Celle-ci accepte. Aucune autre candidature n'est proposée. Mme Tassé est donc déclarée élue.

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par M. Boulanger de fixer les honoraires annuels du secrétaire à 200\$ puisés à même le budget de fonctionnement du CÉ.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-B

## **7. NOMINATION DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

M. Marc-Arthur Joseph, membre du club optimiste de Roxboro a été le représentant de la communauté au CÉ l'an dernier.

Il est proposé par Mme Poudrette et appuyé par M. Boulanger d'approuver la candidature de M. Marc-Arthur Joseph comme membre de la communauté siégeant au CÉ.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-C

## **8. PAROLE DU PUBLIC**

Aucun public n'est présent.

## **9. DÉNONCIATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Madame Fortier explique que si certains points traités au CÉ peuvent placer des membres en conflit d'intérêts, il est important que le membre divulgue cette situation de conflit d'intérêts lorsqu'elle se présente pour que le CÉ puisse prendre les moyens appropriés.

## **10. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 JUIN 2017 ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS DU 7 SEPTEMBRE 2017**

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par M. Hogue d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 juin 2017 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-D

Madame Fortier précise l'information donnée par Mme Lalonde lors de l'assemblée générale des parents à propos de la banque de parents substitués.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Sulkowska d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 7 septembre 2017 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-E

## **11. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Fortier explique que concernant le débarcadère de la rue Pincerest, la ville a installé des panneaux de sens unique et de limite de durée de stationnement. Aussi, la construction d'un trottoir est encore à l'étude par le comité d'urbanisme de la ville. Elle ajoute qu'un poste de surveillance a été ajouté le matin à cet endroit. Finalement, une demande a été faite pour que la ville ajoute un indicateur de vitesse lumineux dans l'autre direction sur la rue Anselme-Lavigne.

## **12. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Après discussions, les dates suivantes sont établies :

- mercredi 25 octobre 2017
- mercredi 22 novembre 2017
- lundi 18 décembre 2017
- lundi 15 janvier 2018
- mercredi 21 février 2018
- mercredi 21 mars 2018
- mercredi 18 avril 2018
- mercredi 16 mai 2018
- mercredi 13 juin 2018

Les réunions auront lieu à la salle du personnel de l'école, à 19h.

Il est proposé par Mme Crevier et appuyé par M. Hogue d'adopter le calendrier des réunions du conseil d'établissement.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-F

### **13. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Il est proposé par M et appuyé par M d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-G

### **14. RÉVISION DES MANDATS DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)**

Madame Goyette propose que l'OPP organise la campagne financement de vente de pizza sous la même formule que l'an dernier (profits entre 5000 et 5500\$ par an qui seraient alloués au plan de lecture, au défi *Moi j'croque* et à la fête de Noël). Elle propose aussi que l'OPP remette sur pied le programme de parrainage entre parents francophones et non francophones. Mme Goyette distribue les documents prévus. Elle ajoute que l'OPP souhaite organiser la foire du livre en partenariat avec une nouvelle compagnie (Babar), ce qui rapportera une moins grande ristourne, mais demandera moins de temps. Finalement, elle explique que l'OPP souhaite organiser un bazar de vêtements d'hiver et de costumes d'Halloween en soirée qui permettra aussi de recruter des bénévoles.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Poudrette d'approuver les mandats de l'Organisme de Participation des Parents (OPP) tels que décrits.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-H

### **15. COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION**

#### **a) Rentrée – Clientèle 2017-2018**

Madame Fortier explique que la rentrée s'est bien déroulée : 575 élèves sont inscrits à ce jour dans 27 groupes. Elle présente les services offerts à l'école : 2 tâches d'éducatrices spécialisées, 2 tâches d'enseignantes en orthopédagogie, 3 jours de psychologie, 3 jours de psychoéducation et 2 ½ jours d'orthophonie.

#### **b) Fournitures scolaires (cartable 1 pouce pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année)**

Madame Fortier explique qu'un cartable d'un pouce a été demandé sur le plan de travail des élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. On discute de la chronologie ayant mené à cette maladresse. On souligne que la même demande a été faite dans certains groupes de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par M. Hogue d'approuver l'ajout d'un cartable d'un pouce dans la liste des fournitures scolaires des groupes de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année concernés.

Résolution C.E. 17-09-25-I

**c) Activités intégrées 2017-2018**

Madame Fortier présente le document. On discute des possibilités de campagnes de financement en lien avec le voyage à Québec. On propose d'approuver à ce prix et d'explorer des moyens en lien avec l'OPP pour récolter des fonds pour faire diminuer le coût du voyage. Le vote est demandé.

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par M. Boulanger d'approuver la liste des activités intégrées 2017-2018 telle que présentée.

Adopté à majorité.

Résolution C.E. 17-09-25-J

**d) Fête de la rentrée**

Madame Fortier explique que l'OPP a contribué au déroulement de la fête et que tout s'est bien déroulé.

**e) Résultats scolaires et convention de gestion 2016-2017**

Madame Fortier explique que notre école a été ciblée il y a trois ans pour ses résultats relativement faibles et que nous ne sommes plus une école ciblée cette année puisque les résultats sont à la hausse. Mme Fortier souligne que cette augmentation est attribuable au personnel de l'école. Elle établit des liens avec le système de Soutien au Comportement Positif (SCP). Elle explique aussi que l'école a atteint ses objectifs de la convention de gestion de l'an dernier.

**16. COMPTE-RENDU DU SERVICE DE GARDE**

**a) Ajout d'une activité facultative**

Madame Fortier explique que l'an dernier, le taux minimal de participation pour donner le cours de *Gardiens avertis* n'a pas été atteint. Elle présente les formations disponibles pour cette année. Elle propose d'envoyer un sondage aux parents des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année pour sonder leur intérêt en vue d'organiser une ou deux formations lors de la journée pédagogique du 13 avril prochain.

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par M. Boulanger d'approuver la tenue des activités *Prêts à rester seuls* et *Gardiens avertis* lors de la journée pédagogique du 13 avril 2018 si les résultats du sondage sont favorables.

Adopté.

Résolution C.E. 17-09-25-K

**17. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT DES ENSEIGNANTS**

Monsieur Viens explique que certains enseignants ont formé un groupe de musique et que ceux-ci chanteront, accompagnés par tous les élèves de l'école, la chanson-thème des journées de la culture le vendredi 29 septembre après le dîner. Il invite les parents à venir assister à la courte performance.

**18. COMPTE-RENDU DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

Madame Crevier n'a rien à signaler.

**19. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT AU CRPRO**

Rien n'est à signaler.

**20. DIVERS**

Rien n'est à signaler.

**21. CORRESPONDANCE**

**22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Advenant 20 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, M. Hogue lève l'assemblée.  
Résolution C.E. 17-09-25-L

---

Benoit Hogue  
*Président*

---

Anouk Fortier  
*Directrice adjointe*